

UN CÉLIBAT DE CRISE ?

Philippe ANTOINE et Mamadou DJIRÉ

La nuptialité est un remarquable marqueur de l'évolution d'une société et de ses transformations. Malheureusement la plupart des études concernant le mariage en Afrique, ne se soucient que de ses implications sur la fécondité. Cette voie présente de moins en moins d'intérêt dans la mesure où certains travaux récents (Delaunay, 1994 ; Thiriat, 1996) montrent qu'en Afrique une dissociation de plus en plus marquée s'opère entre débuts de la vie sexuelle et entrée en union. Le mariage est aussi un révélateur des nouveaux comportements sociaux qui se font jour dans les sociétés urbaines. L'urbanisation permet un élargissement de l'espace social de l'individu, le contrôle familial peut s'affaiblir, l'homme ou la femme peuvent s'affirmer davantage. Cependant si la liberté de choix du conjoint s'accroît, le marché matrimonial reste relativement segmenté soit à cause du fait ethnique soit de la fragmentation sociale urbaine.

Dans l'optique de l'analyse des processus d'insertion urbaine, le mariage marque une étape importante dans la vie de l'individu. Il permet souvent la constitution d'un nouveau ménage, dont l'autonomie résidentielle est toutefois plus ou moins longue à se produire. La dynamique matrimoniale et la dynamique familiale conditionnent en partie celle du parc immobilier. Mais, inversement, l'état du marché de l'emploi ou du marché immobilier interagissent sur le marché matrimonial, l'absence de ressources pouvant retarder le mariage. Pour envisager cette approche il faut donc appréhender la vie matrimoniale dans une perspective dynamique, et l'inscrire dans l'ensemble du cycle de vie de l'individu.

L'âge au mariage recule dans la plupart des pays africains (Hertrich et Pilon, 1997) et plus particulièrement en milieu urbain. Mais quels sont les facteurs qui expliquent cette modification des comportements matrimoniaux ? Les données rétrospectives recueillies à Dakar et à Bamako permettent d'inscrire les événements matrimoniaux dans l'évolution de la situation économique et sociale de l'individu. À l'aide de ces données une analyse de l'entrée en première union des hommes et des femmes peut être conduite, afin de voir si les valeurs culturelles prévalantes et les conditions socio-économiques spécifiques à chaque ville affectent de façon différente l'entrée en première union. L'hypothèse avancée est que dans ces deux villes, le retard de l'âge au premier mariage résulte d'un ensemble de facteurs en particulier de la scolarisation, d'un effet de génération et surtout des conséquences de difficultés économiques croissantes. Ces facteurs jouent certainement avec des amplitudes différentes dans chacune des villes étudiées. Pour vérifier cette hypothèse, un certain nombre de caractéristiques économiques et culturelles seront examinées indépendamment, puis en tenant compte de certains événements (professionnels et résidentiels) affectant le cycle de vie de l'individu.

LE PREMIER MARIAGE AU SÉNÉGAL ET AU MALI

Un recul de l'âge au mariage en Afrique

Le mariage en Afrique se caractérise entre autres, par la précocité de la première union chez les filles, et la quasi-absence de célibat définitif pour les hommes et les femmes. En Afrique, selon les Nations unies (1988), la proportion de femmes célibataires à 50 ans varie entre 0 et 6 %. Kaufmann, Lesthaeghe et Meekers (1988) ont enregistré une augmentation de l'âge au premier mariage, tant chez les femmes que chez les hommes, dans la plupart des pays. À l'intérieur des pays, cette évolution de l'entrée en première union semble plus marquée en zone urbaine où on assiste à de profondes mutations. Cependant, peu de données permettent d'appréhender l'évolution de l'âge au premier mariage dans les grandes villes, principal pôle des changements sociaux en Afrique. Les enquêtes nationales n'opèrent pas toujours la distinction entre la capitale et les autres villes du pays. Lorsque ces données existent, elles indiquent un âge médian au premier mariage plus tardif pour les jeunes générations de la capitale par rapport à ceux des villes secondaires.

Un célibat de crise ?

Le recul de l'âge au premier mariage des femmes est le plus souvent imputé à un effet de la scolarisation, se manifestant par la difficulté de concilier la fréquentation scolaire et la tenue d'un ménage ou même par l'adoption de nouveaux comportements avant le mariage (Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers, 1989). D'autres auteurs pensent que la scolarisation n'est pas le facteur majeur, mais plutôt l'activité féminine. McDonald (1985) relie le recul de l'âge au mariage à la fréquence de l'activité des femmes dans le secteur moderne de l'économie avant leur mariage. En effet, le déplacement de la sphère de production de certaines femmes en dehors de la sphère familiale leur permet une relative indépendance en tant que célibataires. Ce fait peut également favoriser un célibat prolongé là où l'organisation sociale et les croyances religieuses sont plus favorables.

Il existe très peu de résultats similaires concernant les déterminants du premier mariage des hommes. Tout au plus certaines caractéristiques des maris sont évoquées pour mesurer leur effet sur le comportement matrimonial de leurs épouses. Les difficultés matérielles auxquelles les hommes sont confrontés dans la plupart des villes africaines, les problèmes d'emploi, de logement et de constitution de la dot sont les facteurs le plus souvent avancés pour expliquer le mariage tardif des hommes (Diop, 1982 ; Nations unies, 1988 ; Antoine et Nanitelamio, 1991 ; Donadjé, 1992). Ces nouvelles conditions de vie dans les villes sahéliennes sont vécues dans un contexte empreint de diverses influences, en particulier les modèles socio-économiques et culturels arabo-musulmans et occidentaux. Les nouveaux modèles matrimoniaux sont-ils en contradiction avec les normes culturelles traditionnelles, ou les individus essaient-ils d'adapter les pratiques ancestrales à un environnement différent (Parkin et Nyamwata, 1987) dans un contexte de crise socio-économique ?

Le mariage au Sénégal et au Mali

Au Sénégal comme au Mali, le comportement matrimonial est fortement marqué par l'Islam. Dans les droits coutumiers, la reconnaissance d'un mariage exige le paiement par la famille du futur époux, d'une "dot" ou de prestations matrimoniales, à la famille de la future épouse. Après le mariage, le nouveau ménage reste sous la tutelle des parents qui veillent à ce qu'il se conforme à la conduite établie par la coutume. Après les indépendances, en 1960, le Mali et le Sénégal ont régleménté le mariage par une intégration des lois coloniales françaises et des pratiques coutumières : le consentement des époux est requis,

et l'âge minimum au mariage "civil" est fixé à 16 ans pour les filles et 20 ans pour les garçons au Sénégal et respectivement à 15 ans et 18 ans au Mali où le consentement parental est requis avant l'âge de la majorité (18 ans pour les filles et 21 ans pour les garçons) (Boye, 1987). Au Sénégal le mariage peut, toutefois, être légal en dessous de l'âge minimum avec le consentement des parents (Boye, Hill, Issacs et Gordis, 1991). Dans la pratique, ces dispositions ne concernent qu'une minorité de la population, en général des salariés bénéficiant des prestations familiales. En pratique, le mariage demeure avant tout traditionnel, sans légalisation par l'état civil.

Au Sénégal, l'âge au premier mariage des femmes a reculé de 17,7 ans en 1978 à 19,1 ans en 1986 et on rencontre très peu de femmes célibataires au-delà de 35 ans (Mboup, 1992). En outre, en milieu urbain, la proportion de femmes célibataires à 20-25 ans a augmenté, passant de 14,1 % en 1978 à 22,6 % en 1986 (DHS-Sénégal, 1988). Moins nombreuses qu'au Sénégal, les études démographiques au Mali n'ont guère abordé la nuptialité. Selon les résultats de l'enquête DHS-Mali (1987), le premier mariage des femmes reste précoce. L'âge médian est de 15,7 ans et demeure constant pour les différents groupes d'âges. À 35 ans, il n'y a pratiquement plus de célibataires. En milieu urbain, l'âge médian au premier mariage est de 16 ans et il s'avère peu différent de celui qui prévaut en milieu rural. Chez les hommes, la proportion de célibataires varie de 35 % à 25-29 ans à 0,8 % dans le groupe d'âges 40-44 ans. Une étude réalisée par Marcoux (1991) a permis de disposer d'un aperçu de l'évolution de la nuptialité au Mali entre 1960 et 1985. Les tendances observées sont différentes selon les zones de résidence ; des transformations notables sont apparues en milieu urbain et spécifiquement durant la période de 1960-76. La proportion de célibataires a augmenté de 50 % chez les hommes et a été multipliée par 4 chez les femmes. L'âge au premier mariage a également connu une augmentation, tant chez les hommes (27,4 à 29,2 ans) que chez les femmes (16,6 à 21,3 ans). La proportion d'hommes célibataires de 25-29 ans est passée de 44 % à 70 % entre 1960 et 1985. La proportion des célibataires parmi les jeunes femmes urbaines âgées de 20-24 ans négligeable en 1960 (moins de 4 %) atteint près du tiers de ce groupe d'âges en 1985.

Il existe peu de données démographiques traitant spécifiquement de la nuptialité dans les deux capitales. En 1973, à Dakar, selon Ferry (1977), l'âge moyen des femmes au premier mariage était situé entre 17 et 17,5 ans, et l'auteur note un recul régulier de l'âge au premier mariage, même si passé 35 ans toutes les femmes sont mariées. D'autres études confirment un retard progressif de l'âge

Un célibat de crise ?

au premier mariage dans cette ville (Antoine et Nanitelamio, 1991). À Pikine (banlieue de Dakar), la proportion des hommes célibataires de 30 à 34 ans est passée de 18 % en 1966 à 27 % en 1986 (Antoine et Nanitelamio, 1991). Il n'existe pas d'étude équivalente à Bamako antérieure à nos enquêtes.

Afin d'avoir un aperçu dans les deux villes de la situation matrimoniale des hommes et des femmes, nous avons procédé à une analyse de la situation du moment à partir des données extraites des enquêtes ménages de chacune des études sur l'insertion en milieu urbain. Le tableau 4.1 présente quelques indicateurs de la primo-nuptialité à Dakar en 1989 et à Bamako en 1992.

Tableau 4.1 : Les indicateurs de la nuptialité du moment

Indicateurs	Dakar		Bamako	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Âge moyen au 1 ^{er} mariage (en années) ¹	24,0	32,0	23,5	31,0
Proportion de célibataires en % parmi :				
les femmes de 20-24 ans	57,3		50,5	
les hommes de 25-29 ans		77,6		75,4
Proportion de célibataires en % parmi :				
les femmes de 35-39 ans	7,1		5,5	
les hommes de 40-44 ans		10,3		6,6
Intensité de la nuptialité (%)	95,1	97,6	96,1	97,1

Source : À partir des données de l'enquête (ménage) IMMUS, Dakar 1989 et Bamako 1992.

Les résultats ne montrent pas de différence appréciable entre les modèles de primo-nuptialité des deux villes. Les âges moyens au premier mariage sont proches, tant pour les femmes (respectivement 24 ans à Dakar et 23,5 ans à Bamako) que pour les hommes (32 et 31 ans). Ces données montrent que la nuptialité dans ces deux capitales s'écarte du schéma sahélien habituel caractérisé par la précocité des unions féminines. L'âge moyen au premier mariage des femmes dépasse largement 20 ans dans les deux capitales, même si

¹ L'âge moyen au premier mariage a été calculé par la méthode de Hajnal.

l'écart d'âge entre conjoints demeure encore élevé (environ 8 ans). De même que l'âge moyen au premier mariage, les proportions de célibataires parmi les femmes de 20-24 ans et les hommes de 25-29 ans ne diffèrent pas trop ; ce fait dénote donc un retard de calendrier dans les deux villes : plus d'une jeune citadine sur deux se trouve encore célibataire à 20-24 ans à Dakar (57 %) ou à Bamako (51 %). Près de trois hommes sur quatre sont toujours célibataires à 25-29 ans. Mais ce célibat ne se prolonge pas indéfiniment, on rencontre peu de femmes célibataires une fois dépassé l'âge de 35 ans et peu d'hommes demeurent célibataires au-delà de 45 ans. Le calendrier du premier mariage est donc plus tardif dans les deux capitales, mais l'intensité de la nuptialité y demeure élevée, le célibat définitif n'excédant pas les 5 %, tant pour les femmes que pour les hommes : à Bamako, comme à Dakar, si le mariage est plus tardif, il n'est pas pour autant remis en cause.

Les caractéristiques des unions

À partir des seules informations recueillies auprès des enquêtés masculins de plus de 35 ans, on peut comparer certaines caractéristiques réciproques des conjoints. Nous avons retenu seulement deux générations², la plus ancienne comprenant les hommes nés entre 1937 et 1946 à Bamako et entre 1930 et 1944 à Dakar, et la génération intermédiaire, composée des individus nés entre 1947 et 1956 à Bamako et 1945 et 1954 à Dakar.

Le niveau d'instruction des conjoints

À Dakar comme à Bamako, pour la génération la plus âgée, les hommes non scolarisés se marient essentiellement avec une femme elle-même non scolarisée. Chez les individus un peu plus instruits, une forte proportion des hommes de niveau primaire épouse une femme n'ayant pas été à l'école : 62,5 % à Bamako et 79 % à Dakar. Enfin, une forte minorité des hommes ayant suivi des études secondaires épouse également une femme non instruite (40,9 % à Bamako et 35,3 % à Dakar) (tableau 4.2). La proportion d'hommes prenant une épouse non scolarisée diminue pour la génération intermédiaire. À Bamako, un tiers des hommes ayant suivi des études secondaires (ou plus) épousent une femme de même niveau scolaire ; cette proportion atteint 45 % à Dakar. La proportion des

² La plus jeune génération (âgée de 25-34 ans au moment de l'enquête) a été omise de cette analyse, car la plupart de ses membres sont encore célibataires.

Un célibat de crise ?

mariages où les deux conjoints ont le même niveau d'instruction augmente dans les deux capitales, mais sensiblement plus rapidement à Dakar. Cette tendance est due à la progression de la scolarisation dans les générations les plus récentes des deux villes et plus particulièrement dans la population féminine. Même si une minorité de femmes se marie avec un homme ayant un niveau scolaire inférieur au sien, dans l'ensemble il persiste un certain déséquilibre sur le marché matrimonial, en particulier à Bamako, où la scolarisation féminine est loin d'atteindre le même niveau que celui des hommes³.

Tableau 4.2 : La proportion (%) des mariages selon le niveau d'instruction des conjoints par génération, à Bamako et Dakar

	Niveau d'instruction de l'homme	Niveau d'instruction de la femme					
		Génération la plus âgée			Génération intermédiaire		
		Non scolarisé	Primaire	Secondaire et plus	Non scolarisé	Primaire	Secondaire et plus
Bamako	Non scolarisé	88,6	8,6	2,8	77,8	16,7	5,5
	Primaire	62,5	18,8	18,7	55,8	26,5	17,6
	Second. et +	40,9	30,3	28,8	21,8	44,4	33,8
Dakar	Non scolarisé	92,9	6,1	1,0	86,8	11,4	1,8
	Primaire	79,1	16,4	4,5	54,7	37,7	7,6
	Second. et +	35,3	35,3	29,4	19,6	35,3	45,1

Source : À partir des données de l'enquête (biographies) IMMUS, Bamako 1992 et de l'enquête (biographies) Dakar 1989.

Endogamie ethnique, parenté et migration

Les mariages contractés à l'intérieur d'une même ethnie sont prédominants dans les deux villes, mais bien plus fréquents à Dakar qu'à Bamako (tableau 4.3). C'est surtout dans l'ethnie majoritaire de chaque ville que l'endogamie est la plus forte (Wolof à Dakar et Bambara à Bamako). Cette pratique évolue peu d'une génération à l'autre.

³ Voir chapitre 1.

Par contre, l'évolution d'une génération à l'autre peut être relevée en ce qui concerne le mariage entre personnes apparentées. Ce type d'union tend légèrement à diminuer, mais demeure bien plus fréquent à Dakar où il existe un lien de parenté entre les conjoints pour plus de la moitié des unions, même dans la plus jeune génération (tableau 4.3). Cette proportion est bien plus importante chez les migrants. L'observation selon l'âge d'arrivée en ville marque une nette différence entre les enquêtés nés en ville ou arrivés avant leur douzième anniversaire et ceux arrivés après 12 ans. Les premiers se marient bien plus en dehors de la parenté que les seconds, en particulier à Bamako. Ce type d'union reste donc encore fréquent en ville, et il n'est pas sans influence sur le devenir de l'union comme on le verra ultérieurement⁴.

La distribution des conjointes selon le lieu de résidence avant le mariage varie d'une ville à l'autre : le mariage avec une résidente de la capitale est plus fréquent à Bamako (tableau 4.3). Mais on distingue une différence importante selon l'ancienneté de résidence : les Bamakois ou les Dakarais arrivés en ville avant 12 ans se sont mariés en majorité avec les citadines et ceux arrivés après le douzième anniversaire l'ont plutôt été avec des allochtones.

Le schéma du moment de la primo-nuptialité se ressemble dans les deux villes : l'intensité du mariage reste forte, maintenant son universalité tandis que le calendrier est plus tardif qu'en milieu rural à la fois pour les hommes et pour les femmes. Bien évidemment, le mariage demeure plus précoce chez les femmes que chez les hommes. Le mariage semble réunir des partenaires de plus en plus scolarisés, et cela de façon plus marquée à Dakar qu'à Bamako. En revanche, à Dakar, les épouses sont majoritairement choisies dans l'ethnie de l'époux, et dans une moindre mesure à Bamako. De plus en plus, le mariage se noue entre les citadins arrivés en ville après leur douzième anniversaire et les femmes résidant en ville avant le mariage, le phénomène étant plus fréquent à Bamako. En outre, le choix de l'épouse dans le cercle de la parenté tend à devenir de moins en moins pratiqué dans les deux villes quoiqu'il reste davantage dominant à Dakar qu'à Bamako. Ces résultats laissent apparaître un certain maintien des caractéristiques traditionnelles du mariage beaucoup plus marqué à Dakar qu'à Bamako. On relève cependant une prédominance de la scolarisation des conjoints plus sensible dans la capitale du Sénégal que dans celle du Mali. Est-ce que l'inertie de la pratique traditionnelle est plus forte dans la capitale

⁴ Voir chapitre 5, en ce qui concerne l'influence du lien de parenté sur le divorce et la polygamie.

Un célibat de crise ?

sénégalaise ? Quels sont les facteurs véritables qui agissent dans les "mutations en cours" dans ces villes africaines ? Les résultats de l'analyse biographique confirment-ils ces premières impressions issues de l'analyse transversale ?

Tableau 4.3 : Proportion (%) des unions selon l'endogamie ethnique, le lien de parenté avec l'épouse et le lieu de résidence de la conjointe avant le mariage à Dakar et Bamako

Caractéristiques de la conjointe	Bamako		Dakar	
	Génération la plus âgée	Génération intermédiaire	Génération la plus âgée	Génération intermédiaire
Même ethnie	56,0	53,8	78,8	77,9
Lien de parenté				
- né ou arrivé avant 12 ans	25,0	20,2	52,5	47,9
- arrivé après 12 ans	53,4	48,3	63,2	59,1
Conjointe résidant dans la capitale avant mariage				
- né ou arrivé avant 12 ans	68,3	75,0	54,8	61,1
- arrivé après 12 ans	28,1	36,1	13,2	13,6

Source : À partir des données de l'enquête (biographies) IMMUS, Bamako 1992 et de l'enquête (biographies) Dakar 1989.

LES FACTEURS DU PREMIER MARIAGE : PRÉSENTATION DES MODÈLES

La méthode d'analyse

Notre objectif, dans cette étude, est de comparer les résultats des analyses du passage du célibat au mariage dans les villes de Dakar et Bamako en interaction avec les changements des caractéristiques professionnelles et résidentielles de l'individu. Pour une telle analyse des biographies, la technique la mieux indiquée est celle de la régression semi-paramétrique à risques proportionnels

de Cox⁵ qui permet de situer les changements, en rapport avec les conditions vécues, à chaque étape du cycle de vie des individus (Courgeau et Lelièvre, 1989).

Dans les modèles étudiés, il s'agit de voir le temps qui s'écoule depuis une date ou un âge de référence donné jusqu'au moment où l'événement étudié survient. Les Dakarais aussi bien que les Bamakois ne se marient que très rarement avant dix-huit ans, alors que les Dakaraises et les Bamakoises peuvent être mariées dès l'âge de douze ans. D'autre part, les données biographiques professionnelles ou résidentielles dont nous disposons ne sont complètes que pour les périodes de résidence dans les deux villes. Cette dernière contrainte pèse sur la constitution des modèles. En ce qui concerne les hommes, nous limitons donc nos analyses à la population présente dans l'une ou l'autre des deux villes à leur dix-huitième anniversaire, et la période observée est celle qui s'écoule entre leur dix-huitième anniversaire et leur premier mariage. L'observation est tronquée en cas de départ de la ville ou si aucun événement n'est encore arrivé à la date de l'enquête. Une démarche équivalente est entreprise pour étudier la population féminine présente dans la capitale concernée au douzième anniversaire et l'on décompte le temps qui s'écoule jusqu'à la date du premier mariage ; le départ de la capitale ou la date de l'enquête sont également considérés comme des troncatures. Seuls les individus dont le célibat se termine par une union sont comptés au numérateur. Les personnes dont l'épisode de célibat se termine autrement que par la formation d'une union (par la migration hors de la capitale ou parce qu'elles étaient encore célibataires au moment de l'enquête) sont comptées au dénominateur pour la durée de leur épisode de célibat mais la fin de leur épisode n'est jamais comptée au numérateur. Cette manière de faire est analogue à celle utilisée pour le calcul des quotients des tables de survie.

Ces troncatures peuvent entraîner un biais de sélection, ce dernier est plus important pour les hommes qui sont plus concernés par l'émigration. La répartition des individus selon le type de troncature rencontré (tableau 4.4) montre que la part des troncatures à la date d'enquête s'accroît avec les générations, et que les hommes sortent bien plus d'observation par émigration à Bamako qu'à Dakar. Il faut donc relativiser nos interprétations, elles ne concernent pas l'ensemble de la population, mais seulement les individus nés ou arrivés jeunes en ville (avant 18 ans pour les hommes, et avant 12 ans pour les

⁵ Voir le chapitre 1 pour la présentation de la méthodologie.

Un célibat de crise ?

femmes), et qui n'ont pas émigré avant leur mariage. Il s'agit donc de la frange de la population urbaine la plus stable.

Tableau 4.4 : Répartition de la population masculine à risque selon le type de troncature à Dakar et à Bamako

	Génération	Mariage	Enquête	Émigration	Total
<i>Sexe masculin</i>					
Dakar	1930-1944	91	0	40	131
	1945-1954	115	16	43	174
	1955-1964	73	128	42	243
Bamako	1937-1946	48	0	41	89
	1947-1956	67	7	63	137
	1957-1966	50	104	60	214
<i>Sexe féminin</i>					
Dakar	1930-1944	53	0	1	54
	1945-1954	66	1	4	71
	1955-1964	65	24	6	95
Bamako	1937-1946	96	0	13	109
	1947-1956	109	5	26	140
	1957-1966	132	39	25	196

Source : À partir des données de l'enquête (biographies) IMMUS, Bamako 1992 et de l'enquête (biographies) Dakar 1989.

Dans chacune de nos analyses de Cox, nous avons retenu trois modèles. Le premier permet de privilégier l'approche en terme de générations. Le second modèle prend en considération l'ensemble des caractéristiques constantes de l'individu et le dernier modèle intègre en plus les variables variant dans le temps. La comparaison d'un modèle à l'autre permet de mettre en évidence certaines interactions : l'effet d'une variable n'est parfois qu'apparent, il peut masquer l'effet d'une autre variable corrélée avec celle-ci. On l'a vu précédemment, l'âge au premier mariage recule, et l'on cherche à savoir si l'effet de générations ne masque pas simplement l'effet de l'éducation ou de la conjoncture économique. Si c'est le cas, au fur et à mesure de l'intégration de

nouvelles variables dans le modèle, on devrait voir le coefficient concernant les générations se rapprocher de la valeur de référence⁶.

Les variables retenues

Les groupes de générations, ou cohortes de naissance, sont établis à partir de la date de naissance ; nous avons repris les bornes utilisées dans la stratification de l'échantillon. Nous nous attachons au sort de trois groupes de générations dans chaque ville : les générations nées entre 1930 et 1944 (45-59 ans à l'enquête), les générations 1945-1954 (35-44 ans à l'enquête) et les générations 1955-1964 (25-34 ans) à Dakar et celles nées entre 1937 et 1947 (45-54 ans à l'enquête), 1947-1956 (35-44 ans à l'enquête) et les générations 1957-1966 (25-34 ans) à Bamako. Ces trois groupes de générations ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée en union, allant de la période de l'indépendance (années 1960), au ralentissement économique des années 1970 et à la période de crise et d'ajustement des années 1980 (chapitre 1). Dans la suite du texte, nous désignerons ces groupes de générations par le terme génération, et la génération la plus ancienne servira de référence pour nos analyses.

L'âge d'arrivée à Dakar ou à Bamako donne un aperçu du parcours migratoire et permet de distinguer les personnes nées dans la capitale (modalité de référence) et les migrants selon leur âge d'installation. On l'a vu précédemment les hommes arrivés après l'âge de 12 ans semblent avoir un comportement plus "traditionnel" : ils épousent plus souvent une parente, une femme non originaire de la capitale.

L'ethnie de l'individu est celle du père, déclarée à l'enquête. Pour les besoins de l'analyse, nous avons regroupé à Dakar, les Lébou avec les Wolof (l'ethnie dominante et qui servira de référence), et les Toucouleur avec les Peuls. Les Serer, les Mandé et les Diola constituent trois catégories distinctes. La catégorie résiduelle regroupe les autres groupes ethniques, peu nombreux. En outre, pour les femmes, du fait des faibles effectifs concernés, nous avons ajouté les Mandingue et les Diola à la catégorie résiduelle. À Bamako, les Malinké sont regroupés avec les Bambara pour leur similitude linguistique et sociale, et constituent le groupe de référence. Nous avons distingué les Peuls, Soninké,

⁶ C'est-à-dire de 1.

Un célibat de crise ?

Sonraï et Minianka. Les Tamasheq et diverses ethnies à faible effectif constituent la catégorie autre.

Nous utilisons *la religion* déclarée à l'enquête. Nous avons regroupé, à Dakar, les Tidiane, les Mouride, les Layène et les Khadria pour former la catégorie des confréries musulmanes (référence) ; les musulmans hors confrérie et les chrétiens forment les deux autres catégories. À Bamako, l'Islam ne revêt pas cette forme confrérique, et nous avons distingué seulement les musulmans (référence) et les chrétiens, peu nombreux au demeurant.

Le niveau d'instruction est mesuré par la dernière classe fréquentée. Nous avons regroupé les hommes selon qu'ils n'avaient suivi aucune scolarité (catégorie de référence), qu'ils avaient le niveau de l'enseignement primaire (1 à 6 ans de scolarité à Bamako ou 1 à 7 à Dakar), du collège (7 à 9 ans de scolarité à Bamako ou 8 à 10 à Dakar), du lycée, de l'enseignement technique ou de l'enseignement supérieur. Pour les femmes, le niveau d'instruction distingue les non-scolarisées et les scolarisées c'est-à-dire celles qui ont au moins une année de scolarisation.

À cette série de caractéristiques "fixes"⁷ concernant l'individu, viennent s'ajouter plusieurs variables variant au cours du temps. Les enquêtes "Insertion urbaine" ont recueilli des biographies assez exhaustives. Ceci nous permet de traiter l'ordre d'arrivée des enfants, l'activité et le statut de résidence comme des variables indépendantes variant au cours du temps. C'est-à-dire que l'analyse prend en considération l'enchaînement des événements. La variable activité, par exemple, ne donne pas le statut d'activité du moment mais l'évolution de carrière ; un même individu connaît successivement plusieurs activités, et la variable reflète le temps passé dans chaque type d'activité pratiqué par l'individu depuis le début d'observation.

Nous disposons pour les hommes et les femmes, de la liste de tous leurs enfants et de leur date respective de naissance. Longtemps objet de la réprobation sociale, les naissances hors union sont de plus en plus nombreuses, et nous pouvons apprécier leur influence éventuelle sur le rythme du mariage. Nous

⁷ L'éducation a été considérée comme une variable fixe mais à tort, car le prolongement des études au-delà de 20 ans ou la reprise des études après une longue période d'interruption, devraient nous amener à prendre en considération le changement de niveau scolaire au cours du temps.

pouvons ainsi savoir si une *naissance a eu lieu avant le mariage*⁸ de la personne, et voir si, par la suite, il y a ou non-régularisation par le mariage.

Notre découpage distingue pour les hommes *les périodes d'activités* suivantes : salariés de l'administration (référence), salariés du secteur privé, salariés du secteur informel, indépendants du secteur informel, apprentis, étudiants ou chômeurs. Pour les femmes, les distinctions suivantes sont opérées : salariées (référence), indépendantes, apprenties, étudiantes, chômeuses ou inactives.

Le statut d'occupation du logement évolue au cours du temps. Cette variable permet d'évaluer le niveau d'indépendance économique dont peut jouir l'individu : on sera hébergé par son père et/ou sa mère, hébergé par une autre personne, ou encore locataire ou propriétaire de son logement (référence). La proportion de chefs de ménage propriétaires est relativement élevée à Dakar et Bamako mais l'accès à un logement indépendant est de plus en plus tardif⁹.

UN RETARD DE L'ÂGE AU MARIAGE DES HOMMES PLUS SENSIBLE À DAKAR

L'allure des courbes de Kaplan-Meier¹⁰ (figures 4.1 et 4.2) met bien en évidence le recul de l'âge au premier mariage des hommes dans chacune des deux villes. À chaque âge, le niveau de la courbe représente la proportion de la cohorte encore célibataire. Avant le 25^e anniversaire, dans chacune des villes, la proximité des courbes montre que le rythme de sortie du célibat par générations est similaire. Au-delà de cet âge, la génération la plus jeune se démarque nettement des deux plus anciennes dans chacune des villes. Le décalage qu'on observe entre les courbes se résume à celui entre les âges médians (tableau 4.5).

⁸ L'absence de naissance avant le mariage sert de référence.

⁹ Voir les chapitres 6 et 7 consacrés au logement. Par ailleurs, faute de typologie comparable dans les deux villes, nous n'avons pu prendre en considération le type d'habitat dans nos analyses.

¹⁰ Voir chapitre 1.

Un célibat de crise ?

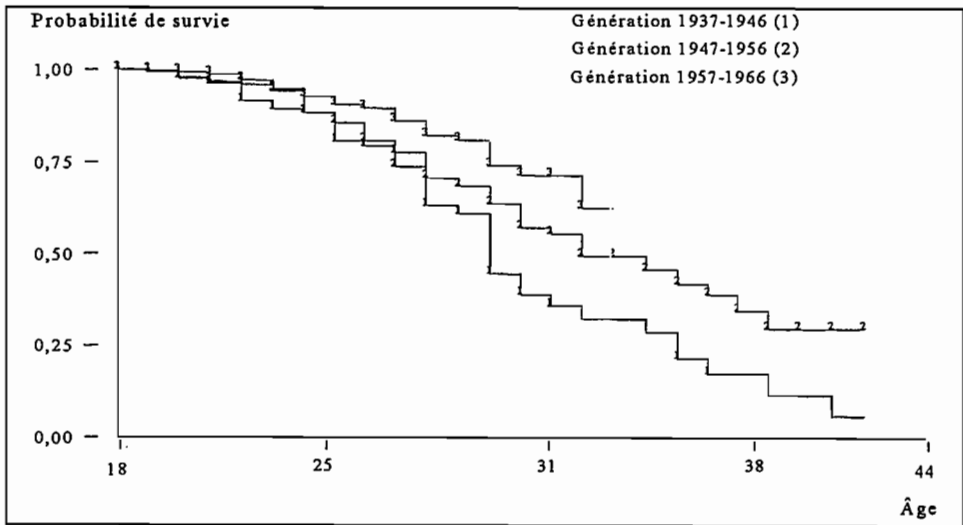


Figure 4.1 : Courbe de survie à l'état de célibataire à Bamako. Sexe masculin

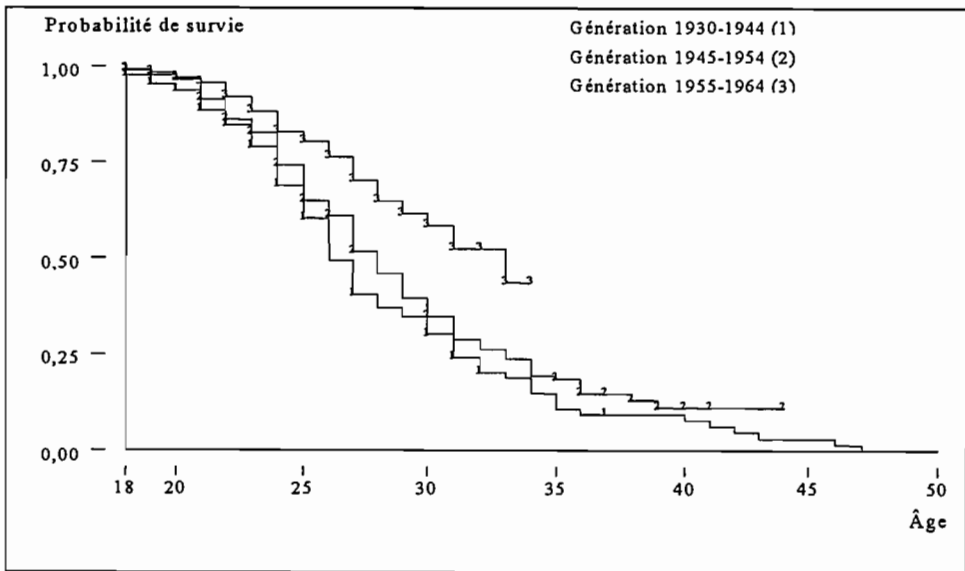


Figure 4.2 : Courbe de survie à l'état de célibataire à Dakar. Sexe masculin

Trois générations de citadins au Sahel

Il traduit un report du calendrier des premiers mariages de deux ans entre la génération 1930-44 et celle de 1945-54 à Dakar et de 3 ans entre les générations 1937-46 et 1947-56 à Bamako. Le recul de l'âge médian atteint cinq ans entre la génération 1945-54 et la génération 1955-64 à Dakar contre un an seulement entre la génération 1947-56 et celle de 1957-66 à Bamako. Ce constat atteste d'un changement de comportement matrimonial plus profond dans la génération 1955-64 à Dakar que dans celle de 1957-66 à Bamako par rapport à la génération précédente.

Tableau 4.5 : Âge médian des hommes au premier mariage selon la génération de naissance

Génération	Dakar	Bamako
La plus ancienne	26 ans	30 ans
Intermédiaire	28 ans	33 ans
La plus jeune	(33 ans)	(34 ans)

Dans chacune des générations, l'âge médian est plus élevé à Bamako qu'à Dakar. Deux hypothèses : soit le recul de l'âge au mariage a été entamé plus tôt à Bamako, soit autrefois l'âge au mariage était plus tardif dans la société bamakoise¹¹. La différence d'âge médian par génération entre les deux villes est importante. Il est de 4 ans pour la plus ancienne génération, atteint 6 ans pour la génération intermédiaire et est relativement négligeable pour la plus jeune (1 an). On relève donc un mariage plus précoce à Dakar qu'à Bamako sauf pour la dernière génération, où l'on assiste à un rapprochement des âges médians au premier mariage.

L'ampleur du recul de l'âge au premier mariage sur l'ensemble de la période d'observation est bien plus prononcée à Dakar : l'écart d'âge médian au premier mariage entre les générations les plus anciennes et les plus jeunes est de 7 ans à Dakar et seulement 4 ans à Bamako. Comment alors expliquer la précocité et le recul plus important de l'âge au mariage des hommes à Dakar ?

¹¹ Rappelons que nous travaillons sur une sous-population spécifiquement urbaine.

Un célibat de crise ?

Le tableau 4.6 donne les résultats de la régression de Cox sur les données de chacune des deux villes. Trois modèles intégrant de plus en plus de variables ont été présentés pour chaque ville.

Les coefficients dans chacun des modèles 1 confirment le retard de calendrier déjà constaté précédemment. À Dakar aussi bien qu'à Bamako, la différence du rythme d'entrée en première union n'est pas statistiquement significative entre les deux générations intermédiaires alors que pour les hommes de la plus jeune génération, le rythme d'entrée en première union équivaut à la moitié de celui dans la plus ancienne génération (modèles 1). Cette différence ne disparaît pas lorsque l'on contrôle par l'âge d'arrivée dans la capitale, l'ethnie du père, la confession religieuse et le niveau d'instruction (modèles 2), mais toutefois le risque pour la génération la plus jeune diminue légèrement. Le contrôle par l'ensemble des différentes variables retenues (modèles 3) ne modifie pas non plus le résultat mais contribue à activer légèrement le rythme du mariage de la plus jeune génération qui, dans les deux villes, est environ 1,6 fois moins rapide que celui de la plus ancienne génération. Ceci démontre que les caractéristiques retenues n'expliquent pas à elles seules la différence de comportement observée par génération, même si elles ont des effets propres ou des effets résultant de leur interaction sur le mariage. Il existe un effet propre de génération sur lequel nous reviendrons par la suite.

Les migrants des deux villes arrivés avant leur douzième anniversaire semblent avoir adopté le même comportement que les natifs. Ces migrants sont ceux que l'on peut considérer comme "socialisés" dans la ville en raison de leur jeune âge à l'arrivée. On constate qu'il n'y a pas de différence significative entre les Dakarois de naissance et ceux qui sont arrivés à Dakar pendant leur adolescence, alors que les Bamakois arrivés après 12 ans se marient beaucoup plus rapidement que les Bamakois de naissance.

L'appartenance ethnique que l'on peut considérer comme la principale caractéristique culturelle ne se révèle pas déterminante pour l'entrée en première union à Bamako, où le rythme du mariage pour les principales ethnies ne semble pas se distinguer de celui des Bambara. À Dakar, à l'exception des hommes Diola qui se marient deux fois plus rapidement que les Wolof, les autres ethnies rencontrées ne présentent pas de différence de comportement avec les Wolof.

Trois générations de citoyens au Sahel

Tableau 4.6 : Les coefficients¹² du modèle semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox pour l'entrée en première union des hommes à Dakar et à Bamako

Variable ¹³	Catégorie		Modèles à Dakar			Modèles à Bamako		
	Dakar	Bamako	1	2	3	1	2	3
Génération (Dakar 1930-44) (Bamako 1937-46)	1945-54	1947-56	0,81	0,95	1,02	0,79	0,85	0,86
	1955-64	1957-66	0,45***	0,54***	0,64**	0,43***	0,45***	0,60***
Âge d'arrivée à Dakar/Bamako (Né à Dakar/Bamako)	Arrivé :							
	- avant 12 ans			1,41*	1,30		1,43	1,38
	- entre 12 et 18 ans			1,18	1,01		2,27***	1,64*
Ethnie du père (Dakar Wolof) (Bamako Bambara)	Peulh	Peulh		1,08	0,90		0,96	0,93
	Mandé	Soninké		0,86	0,94		1,42	1,36
	Serer	Sonraï		0,91	0,87		0,90	1,63
	Diola	Minianka		1,50	2,00*		1,16	0,92
	Autre	Autre		1,35	1,33		1,54*	1,60**
Religion (Dakar confrérie) (Bamako musulman)	Chrétienne			0,38**	0,33**		1,14	1,26
	Autre musulman			0,67*	0,59***			
Niveau d'instruction (non scolarisé)	Primaire			0,66**	0,66**		1,01	0,86
	Collège			0,65**	0,69*		0,91	0,92
	Secondaire et plus			0,62**	0,58**		0,78*	0,96
Naissance d'enfant avant le mariage (Non)	Oui				1,04			2,10***
Période d'activité (Salarié administration)	Privé moderne				0,93			1,34
	Indépendant informel				0,73			0,96
	Salarié de l'informel				0,97			1,40
	Apprentissage				0,29***			0,64
	Étude				0,36***			0,21***
	Chômage				0,22***			0,06***
Période de résidence (Propriétaire ou locataire)	Hébergé par :							
	- des parents				0,65***			0,63**
	- d'autres personnes				0,66**			0,82

Source : À partir des enquêtes "Insertion des migrants en milieu urbain", Dakar 1989 et Bamako 1992.

¹² Ce sont les valeurs de $\exp(\beta)$ qui sont données dans le tableau. Le symbole *** indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %.

¹³ La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses.

Un célibat de crise ?

Les chrétiens à Bamako n'affichent pas de différence significative avec les musulmans alors qu'à Dakar ils se distinguent nettement par un rythme beaucoup plus lent de sortie du célibat.

Le niveau d'instruction ne semble pas avoir d'effet sensible sur le premier mariage à Bamako, alors qu'à Dakar, quel que soit le niveau scolaire atteint, le rythme d'entrée en première union est fortement ralenti pour les personnes instruites. À Bamako, l'influence de la scolarisation semble plus complexe ; en effet si un niveau scolaire secondaire semble réducteur du rythme de mariage (coefficient significatif de 0,78 dans le modèle 2), la prise en considération des périodes d'étude (au modèle 3) montre qu'il n'y a plus d'influence du niveau de scolarisation. C'est la durée des études plus que le niveau atteint, qui contribue au ralentissement du rythme d'entrée en première union des hommes à Bamako. Le niveau d'instruction joue donc un rôle bien plus important à Dakar qu'à Bamako dans les transformations qui affectent le mariage.

Nos hypothèses concernant la régulation *a posteriori* par le mariage de naissances hors union ne se vérifient qu'à Bamako. En effet, devenir père pendant le célibat conduit au mariage deux fois plus rapidement à Bamako. Par contre, à Dakar, les jeunes n'assument pas toujours leurs responsabilités, la paternité hors union n'accuse pas d'effet sensible sur le mariage. À Bamako, les naissances pré-nuptiales sont traditionnellement censées être régularisées par le mariage lorsqu'elles ne surviennent pas à la suite des fiançailles¹⁴, qui présagent éventuellement le mariage. Pour les deux générations les plus anciennes, il apparaît que les naissances pré-nuptiales ont malgré tout été précédées par des fiançailles, alors que dans la plus jeune génération, la plupart des naissances hors mariage (les $\frac{3}{4}$) précèdent même les fiançailles. Il est probable que le doublement du rythme de l'entrée en première union soit surestimé par l'importance des naissances après les fiançailles. Les naissances pré-nuptiales à Bamako, ne sont pas forcément des naissances hors union sauf pour la dernière génération. À Dakar, on constate que plus les générations sont jeunes, plus les naissances pré-nuptiales sont nombreuses. Dans la génération 1930-1944, 11 % des naissances vivantes à la date de l'enquête sont issues d'une conception pré-nuptiale. Cette proportion double pratiquement pour la génération suivante (22 %) et triple pour la plus jeune (32 %) (Djiré, 1993). Une proportion de plus

¹⁴ On ne dispose pas de données sur les fiançailles à Dakar.

en plus grande d'hommes jeunes est impliquée dans ce type de naissance (Antoine et Djiré, 1996).

Les périodes d'activité, quel que soit le statut et le secteur, ne présentent pas de différences par rapport à l'entrée en première union des actifs de l'administration publique aussi bien à Bamako qu'à Dakar. La période d'apprentissage n'affecte pas sensiblement le mariage à Bamako et se révèle réductrice du risque de mariage à Dakar. Ce sont les périodes d'étude et surtout celles de chômage qui conduisent à une réduction considérable du rythme de l'entrée en première union dans les deux villes, relativement plus à Bamako qu'à Dakar.

La période d'hébergement par le père ou la mère freine l'entrée en union dans les deux villes. La période d'hébergement par d'autres personnes n'a pas d'effet sensible à Bamako, alors qu'à Dakar elle conduit à un rythme de mariage semblable à celui de la période d'hébergement par le père ou la mère.

Dans les deux villes, les hommes des plus jeunes générations connaissent une entrée en union plus lente, expliquée en partie seulement par les caractéristiques retenues. Le principal facteur du retard d'entrée en première union réside surtout dans le retard d'entrée dans la vie active à Dakar aussi bien qu'à Bamako. L'absence de perspectives professionnelles semble favoriser une certaine atonie du marché matrimonial.

Pour la plus jeune génération, le passage à la majorité et à la maturité est concomitant avec des tensions accrues sur le marché de l'emploi. Le secteur informel qui reste le seul débouché n'est plus à même d'accueillir cet afflux de chômeurs. Pour cette génération dont la plupart des hommes sont à la recherche d'un premier emploi, la période de chômage est la plus défavorable à un mariage rapide. La chance de conclure un mariage pendant une période d'attente d'emploi est 4,5 fois moins rapide que pour les salariés à Dakar, et 16 fois moins à Bamako. Les recrutements dans la fonction publique semblent plus drastiques et les fermetures d'entreprises plus fréquentes à Dakar, et pourtant les effets sur le mariage des hommes des tensions sur le marché de l'emploi se font davantage ressentir à Bamako.

UN EFFET DE GÉNÉRATION PLUS MARQUÉ CHEZ LES FEMMES

Le recul de calendrier du premier mariage des femmes est perceptible dans les différentes générations des deux villes (figures 4.3 et 4.4). De même que chez les hommes, à génération égale, l'âge médian demeure plus précoce à Dakar.

Toutefois, l'évolution de cet âge ne se passe pas de la même manière que chez les hommes. En effet, le décalage d'âge entre les générations successives semble plus régulier à Dakar : 3 ans entre les générations les plus anciennes et 4 ans entre la génération intermédiaire et la plus jeune (tableau 4.7). L'écart d'âge à Bamako entre les générations de femmes est de 7 ans entre les plus anciennes et de 4 ans entre la seconde et la dernière génération. Le changement du rythme d'entrée en union est bien plus marqué à Bamako où l'âge au mariage recule également plus rapidement chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 4.7 : Âge médian des femmes au premier mariage selon la génération de naissance

Génération	Dakar	Bamako
La plus ancienne	16 ans	17 ans
Intermédiaire	19 ans	24 ans
La plus jeune	(23 ans)	(28 ans)

Les coefficients de la régression univariée concernant les générations dans les deux villes permettent de préciser les évolutions du retard de l'âge au mariage des femmes (modèles 1 du tableau 4.8). Dans chacune des villes, on constate un ralentissement du rythme de l'entrée en première union de la plus ancienne à la plus jeune génération. Le risque demeure fortement élevé pour la génération née en 1955-1964 à Dakar alors que le ralentissement se produit dès la génération 1947-1956 à Bamako. Un peu comme pour les hommes, le recul de l'âge au mariage des femmes semble plus progressif à Bamako, alors que le changement de comportement matrimonial semble toucher particulièrement la plus jeune génération à Dakar. Quel que soit le modèle, cette tendance se maintient pour cette génération.

Trois générations de citadins au Sahel

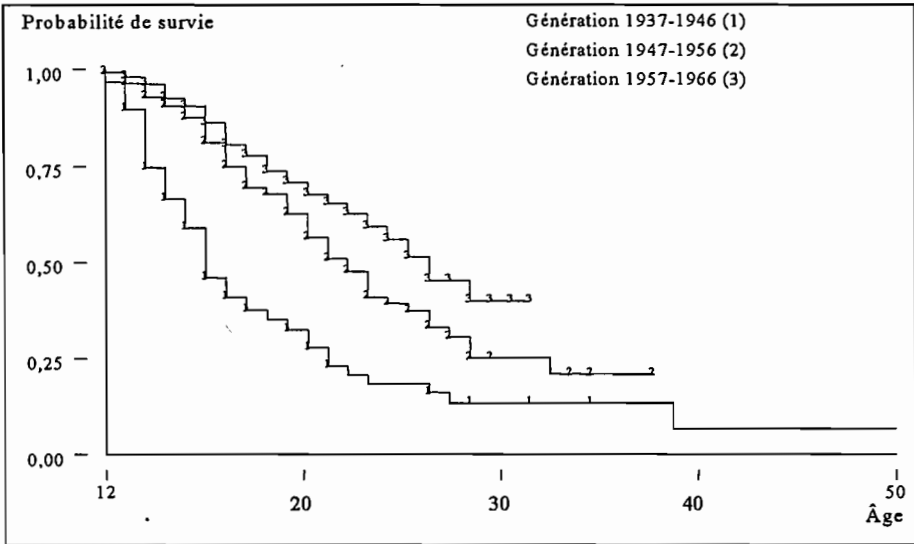


Figure 4.3 : Courbe de survie à l'état de célibataire à Bamako. Sexe féminin

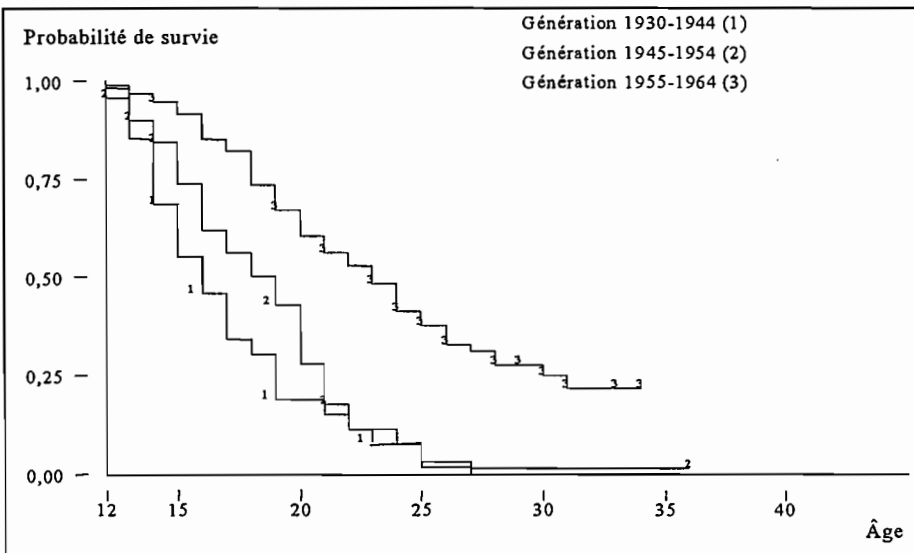


Figure 4.4 : Courbe de survie à l'état de célibataire à Dakar. Sexe féminin

Un célibat de crise ?

Tableau 4.8 : Les coefficients¹⁵ du modèle semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox pour l'entrée en première union des femmes à Dakar et à Bamako

Variable ¹⁶	Catégorie		Modèles à Dakar			Modèles à Bamako		
	Dakar	Bamako	1	2	3	1	2	3
Génération (Dakar 1930-44) (Bamako 1937-46)	1945-54	1947-56	0,71*	0,85	0,81	0,49***	0,69**	0,71**
	1955-64	1957-66	0,25***	0,33***	0,32***	0,33***	0,46***	0,49***
Âge d'arrivée à Dakar/Bamako (Né Dakar/Bamako)	Arrivé avant 12 ans			1,39	1,23		1,00	0,96
Ethnie du père (Dakar Wolof) (Bamako Bambara)	Peulh	Peulh		1,30	1,48*		1,09	1,02
	Serer	Soninké		1,42	1,34		1,29	0,52**
	Autre	Sonraï		1,64**	1,60**		0,67	0,65
		Minianka Autre					0,81 0,90	0,78 0,89
Religion (Dakar confrérie) (Bamako musulmane)	Chrétienne		0,39*	0,39*		-	-	
Niveau d'instruction (non scolarisée)	Scolarisée		0,62***	0,90		0,51***	0,68**	
Naissance d'enfants avant le mariage (Non)	Oui				1,12		1,71***	
Période d'activité (Salariée)	Chômage				1,02		0,54	
	Étude				0,33***		0,20***	
	Apprentissage				0,71		0,36	
	Informel				1,50		0,47	

Source : À partir des enquêtes "Insertion des migrants en milieu urbain", Dakar 1989 et Bamako 1992.

La prise en compte des caractéristiques retenues n'affecte pas la nuptialité des célibataires de la même manière à Dakar qu'à Bamako. Il ressort que ces caractéristiques, notamment l'âge d'arrivée, l'ethnie, la religion et le niveau d'instruction, sont associées à la différence de comportement des femmes de la génération intermédiaire (1945-1954) à Dakar. En effet, cette différence n'est

¹⁵ Ce sont les valeurs de $\exp(\beta)$ qui sont données dans le tableau. Le symbole *** indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %.

¹⁶ La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses.

Trois générations de citadins au Sahel

plus statistiquement significative dès qu'on contrôle ces variables. En revanche, la différence de comportement affichée par les Bamakoises n'est pas modifiée par les variables retenues. C'est-à-dire que ces caractéristiques seules n'expliquent pas le ralentissement du premier mariage pour les plus jeunes générations à Bamako. Toutefois, dans les deux villes, le contrôle par les autres variables maintient un effet qui contribue à relever le rythme d'entrée en première union sans pour autant atteindre celui de la plus ancienne génération.

L'âge d'arrivée à Dakar ou à Bamako ne se révèle pas discriminant pour l'entrée en première union. Les migrantes retenues dans la population à risque ont au plus douze ans à leur arrivée dans la ville. On peut accepter que ces migrantes, "socialisées" en ville, ont tendance à adopter le comportement des Bamakoises ou des Dakaroises de naissance.

Le comportement matrimonial diffère selon l'ethnie de manière plus marquée à Dakar qu'à Bamako. À Dakar, les femmes Peuls affichent un rythme de premier mariage plus accéléré (1,48). Les femmes Serer ne se distinguent pas des Wolof. À Bamako, les femmes Soninké entrent presque deux fois plus lentement en première union que les femmes Bambara. Les autres ethnies n'enregistrent pas de différence notable sur le risque du premier mariage.

Les femmes chrétiennes se marient nettement moins précocement que les musulmanes à Dakar ; elles connaissent un rythme d'entrée en première union trois fois moins rapide que leurs consœurs musulmanes. L'effet de la religion chrétienne est le même pour les hommes que pour les femmes : il accentue le recul de l'âge au mariage.

La scolarisation des femmes réduit le rythme du premier mariage dans les deux villes. Cependant, le contrôle de la période d'activité affecte la perception de cette différence à Dakar. En effet, lorsque l'on prend en considération la durée passée en période d'études, on s'aperçoit que c'est la durée de la scolarisation plus que le niveau scolaire qui freine le mariage des femmes dans la capitale sénégalaise (Antoine, Djiré et Laplante, 1995). Cet effet ne se retrouve pas à Bamako.

Devenir mère avant le mariage n'affecte pas le premier mariage à Dakar. Pourtant, le phénomène est de plus en plus répandu, comme on l'a vu précédemment pour les hommes où les jeunes pères épousent de moins en moins les jeunes mamans. Le fait n'est pas spécifiquement urbain, ainsi à

Un célibat de crise ?

Niakhar, en milieu rural sénégalais, au début des années 1990¹⁷, les naissances en dehors du mariage représentent environ 15 % des naissances (Delaunay, 1994). Par contre, à Bamako, une naissance pré-nuptiale accélère l'entrée en union de 1,71 fois. Dans cette ville, c'est à la suite des fiançailles que les naissances pré-nuptiales surviennent en majorité, tout au moins pour les deux plus anciennes générations (dans trois cas sur quatre). Mais la tendance s'inverse pour la plus jeune génération, le nombre de naissances pré-nuptiales progresse et, dans environ 60 % des cas, ces grossesses ont lieu avant même les fiançailles¹⁸.

En dehors des périodes d'études qui réduisent fortement les chances d'entrée en première union, les autres périodes d'activités n'ont pas d'effet significatif sur le premier mariage des femmes. De même que pour les hommes, dans les deux villes, le rythme d'entrée en union des femmes demeure beaucoup plus lent pour les plus jeunes générations. La caractéristique la plus discriminante à Bamako concernant la première union des femmes est la scolarisation et surtout la durée des études. Toutefois, elle ne suffit pas à expliquer le mariage plus tardif des femmes de la jeune génération. Il faut peut-être rechercher l'explication dans de nouvelles aspirations des jeunes femmes concernant le mariage et le choix du conjoint.

CONCLUSION

Nos analyses, à partir d'observations longitudinales, mettent en évidence une transition de la primo-nuptialité traduite par un retard du calendrier des premiers mariages pour les jeunes générations. Plusieurs variables se sont révélées déterminantes dans le recul de l'âge au mariage, mais pas suffisantes pour expliquer à elles seules le comportement de la génération la plus jeune par rapport à celui de leurs aînés. L'incertitude économique pèse certainement sur les projets matrimoniaux des jeunes générations.

Les effets des différentes caractéristiques ne sont pas identiques pour les femmes ou les hommes. Dans l'ensemble, les modèles retenus s'avèrent plus explicatifs pour les hommes que pour les femmes. Ils font apparaître entre les

¹⁷ Soit 24 % si l'on y ajoute les conceptions pré-nuptiales.

¹⁸ À partir des données de l'enquête biographique de Bamako, 1992.

Trois générations de citadins au Sahel

deux villes des différences de comportements matrimoniaux bien plus importantes chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, l'effet du niveau d'instruction et des périodes d'activité touchent bien plus le mariage des hommes.

La transition de la nuptialité masculine semble plus amorcée à Dakar qu'à Bamako. L'influence de la scolarisation est flagrante à Dakar, ce qui n'est pas encore le cas à Bamako. La crise économique, si l'on s'en tient au manque d'emploi ou de logement, affecte significativement le mariage des hommes dans les deux villes. Devant l'ampleur de la crise, les hommes hésitent à s'engager dans une union. Avec l'amplification de la crise à Dakar, la plus jeune génération est particulièrement affectée, tant sur le plan de la solidarité familiale que sur le plan individuel. Leur adolescence a commencé avec la récession des années 1970 qui s'est accentuée dans la décennie 1980. Leurs aînés, déjà mariés, sont atteints dans leur capacité à soutenir économiquement les plus jeunes (Antoine, Djiré et Laplante, 1995). Une autre étude conduite sur les mêmes données à Bamako, mettait en évidence un effet positif de la mobilité sociale ascendante des hommes sur l'entrée en première union (Marcoux et Piché, 1996). Ce sont les plus jeunes qui voient diminuer leurs chances d'accès à un emploi et donc à un logement indépendant. La prolongation des périodes de chômage, la perspective d'emplois précaires, les difficultés d'accès au logement sont autant d'obstacles à fonder un ménage, et dont la réalité n'échappe pas aux jeunes citadins. La perspective de surmonter ces obstacles conduit à des aspirations nouvelles du couple qui sont difficiles à concrétiser dans le contexte de crise, aussi bien à Dakar qu'à Bamako.

Ce constat permet de présager que le retard de l'âge au mariage des femmes découle peut-être en partie du mariage de plus en plus tardif des hommes. La validation de cette hypothèse nécessite toutefois des investigations plus approfondies. Contrairement aux modèles concernant les hommes, l'analyse des régressions est plus riche d'enseignements pour les Bamakoises que pour les Dakaroises. À Bamako, le ralentissement de l'entrée en union s'opère progressivement d'une génération à l'autre, alors qu'à Dakar, le changement concerne essentiellement la génération la plus jeune. Certains effets sont attendus, ainsi la maternité, conformément aux normes sociales en vigueur accélère encore le mariage à Bamako, alors que ce n'est pas le cas à Dakar, traduisant un relâchement des contraintes sociales dans cette dernière ville. Paradoxalement, d'autres valeurs liées à la modernité jouent davantage à Bamako en ce qui concerne la sortie du célibat féminin. La scolarisation et la

durée des études favorisent une transition de la nuptialité féminine à Bamako. L'activité professionnelle ne semble pas jouer un rôle, mais signalons qu'une étude entreprise à partir des mêmes données, a mis en évidence que l'appauvrissement de la population à Bamako aurait plus touché l'entrée en première union des femmes que celle des hommes (Marcoux et Piché, 1996). Selon leurs résultats, l'effet net de la mobilité sociale descendante conduit à une accélération du mariage chez les Bamakoises, alors qu'elle semblerait la ralentir pour les Bamakois.

Certaines variables n'ont pu être saisies lors des deux enquêtes, comme l'importance des prestations matrimoniales qui, pour certains auteurs, constituent un frein supplémentaire au mariage (Diop, 1987). Toutefois, au stade actuel, il n'est pas erroné de croire que l'aspiration des plus jeunes, si elle tient compte de leurs nouvelles conditions de vie en milieu urbain, est de plus en plus différente de celle de leurs aînés ; Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers (1989) sont arrivés à un constat analogue pour plusieurs autres pays en développement. L'incertitude face à l'avenir concerne une population qui a parfois des prétentions nouvelles : la conception du couple évolue, les femmes aspirent à un nouveau statut, le besoin de confort grandit. Le décalage s'accroît entre les aspirations et les potentialités économiques individuelles. Certes nous n'avons pas épuisé les différentes caractéristiques pouvant affecter le mariage, mais la différence de comportement entre générations serait-elle l'illustration d'une perception nouvelle de l'avenir par les plus jeunes ?

Bibliographie

- ANTOINE P. et DJIRÉ M., 1996. – *Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar*. – Ouagadougou, AUPELF-UREF/UERD, 18 p. (Secondes journées scientifiques du réseau démographie, *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, UERD, Ouagadougou, 13-15 novembre) (à paraître).
- ANTOINE P., DJIRÉ M. et LAPLANTE B., 1995. – "Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar", *Population*, n° 1, p. 95-118.
- ANTOINE P. et NANITELAMIO J., 1991. – "More single women in African cities : Pikine, Abidjan and Brazzaville", *Population English selection*, n°3, p. 149-169.

Trois générations de citoyens au Sahel

- BOYE A.K., 1987. – *La condition juridique et sociale de la femme dans quatre pays du Sahel*. – Bamako, 430 p. (Études et travaux de l'USED, n° 9).
- BOYE A.K., HILL K., ISSACS S. and GORDIS D., 1991. – "Marriage Law and Practice in the Sahel", *Studies in Family Planning*, vol. 22, n° 6, p. 343-349.
- COURGEAU D. et LELIÈVRE E., 1989. – *Analyse démographique des biographies*. – Paris, INED, 268 p.
- DELAUNAY V., 1994. – *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*. – Paris, CEPED, 326 p. (Les Études du CEPED, n° 7).
- DHS-MALI, 1989. – *Enquête démographique et de santé au Mali 1987*. – Bamako, CERPOD/DHS, 187 p.
- DHS-SÉNÉGAL, 1988. – *Enquête démographique et de santé au Sénégal 1986*. – Direction de la Statistique/DHS, 173 p.
- DHS-SÉNÉGAL, 1994. – *Enquête démographique et de santé au Sénégal 1992-1993*. – Direction de la Prévision et de la Statistique/DHS.
- DIOP A.B., 1982. – "Jeunes filles et femmes de Dakar : conditions de vie et attitudes relatives à la famille, au mariage et à l'éducation sexuelle", *Bulletin de l'IFAN*, T.44, série B.1.2., p. 163-212.
- DIOP N., 1987. – *Structures familiales et fécondité en milieu urbain : le cas de Dakar*. – Paris, EHESS, 105 p. (Mémoire de DEA).
- DJIRÉ M., 1993. – *Un aspect de la dynamique de la nuptialité en milieu urbain : l'entrée des hommes en première union à Dakar*. – Montréal, Université de Montréal, 110 p. (M.Sc de Démographie).
- DONADJÉ F., 1992. – *Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin : pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin*. – Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain/Institut de Démographie, Académia, 222 p.
- FERRY B., 1977. – *Étude de la fécondité à Dakar (Sénégal). Objectifs, méthodologie et résultats*. – Dakar, ORSTOM, 284 p.
- HERTRICH V. et PILON M., 1997. – *Transitions de la nuptialité en Afrique*. – Paris, CEPED, 27 p. (Rapport de recherche, n° 15).

Un célibat de crise ?

- KAUFMANN G., LESTHAEGHE R. et MEEKERS D., 1988. – "Les caractéristiques et tendances du mariage", in : TABUTIN D. (dir.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, p. 217-247. – Paris, L'Harmattan.
- LESTHAEGHE R., KAUFMANN G. and MEEKERS D., 1989. – "The Nuptiality Regimes in Sub-Saharan Africa", in : LESTHAEGHE R. (ed.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*. – University of California Press, p. 239-337.
- MARCOUX R., 1991. – "Nuptialité, activité des femmes et maintien de la polygamie en milieu urbain au Mali", in : Conférence *Femme, Famille et Population*, UEPA, Ouagadougou, vol. 1, p. 350-368.
- MARCOUX R. et PICHÉ V., 1996. – *Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako*. (Communication présentée aux Secondes journées scientifiques du Réseau démographie, *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Ouagadougou, 13-15 novembre 1996) (à paraître).
- MBOUP G., 1992. – *Étude des déterminants socio-économiques et culturels de la fécondité au Sénégal à partir de l'enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF, 1978) et l'enquête démographique et de santé (EDS, 1986)*. – Montréal, Université de Montréal. (Collection de thèses et mémoires sur le Sahel, n° 27).
- MCDONALD P., 1985. – "Social organization and nuptiality in developing countries", in : CLELAND J. and HOBcraft J. (eds.), *Reproductive change in developing countries*, p. 87-114. – Oxford, Oxford University Press.
- NATIONS UNIES, 1988. – *First Marriage : Patterns and Determinants*. – New York, Department of International Economic and Social Affairs, ST/ESA/SER/R/76.
- PARKIN D. et NYAMWAYA D., 1987. – *Transformations of African Marriage*. – Manchester University Press, p. 17-34. (International African Seminars New Series, n° 3).
- THIRIAT M.-P., 1996. – *Transition de la nuptialité et mutations socio-économiques au Togo*. – Paris, Département de sociologie et de démographie sociale, Université de Paris X, 350 p. + annexes. (Thèse de doctorat en Démographie).

Philippe ANTOINE, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ (éds)

TROIS GÉNÉRATIONS DE CITADINS AU SAHEL

Trente ans d'histoire sociale
à Dakar et à Bamako

Préface de Abdoulaye Bara Diop



© L'Harmattan, 1998
ISBN : 2-7384-7274-5

Collection « Villes et entreprises »
dirigée par Jean Remy

**Philippe Antoine, Dieudonné Ouédraogo
et Victor Piché (eds)**

Trois générations de citadins au Sahel

Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako

Préface de Abdoulaye Bara Diop

L'Harmattan
5-7, rue de l'École Polytechnique
75005 Paris - FRANCE

L'Harmattan Inc.
55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9